

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 32 (1906)
Heft: 23

Artikel: Le palais de Rumine, à Lausanne
Autor: Melley, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraisant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Palais de Rumine, à Lausanne*, par M. Ch. Melley, architecte. (Planches 9 bis, 10, 12 et 12 bis). — **Divers :** *Nécrologie*: Prof.-Dr W. Ritter. — *Sociétés*: Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. Course d'automne au chemin de fer Monthey-Champéry. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. Section neuchâteloise. — Société friboise des ingénieurs et architectes : 1^{re} séance, du 23 novembre 1906. — *Concours*: Plan d'aménagement du quartier de la Maladière, entre la route cantonale et le lac, à Neuchâtel. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Offres d'emploi.

Le Palais de Rumine, à Lausanne.

L'autorité communale de notre ville ayant bien voulu insister auprès de nous pour la rédaction de la partie technique de l'ouvrage qu'elle se propose de publier sur le nouvel édifice universitaire de Lausanne, appelé « Palais de

Notre seul désir, en acceptant cette lourde tâche, est de chercher à arriver, malgré l'insuffisance manifeste de nos moyens, à faire partager au lecteur l'admiration profonde que le charme intime de l'architecture de Gaspard André n'a cessé d'éveiller en nous au cours de cette longue interprétation de sa pensée; d'en faire comprendre les beautés et la parfaite harmonie, et de rendre ainsi un respect-

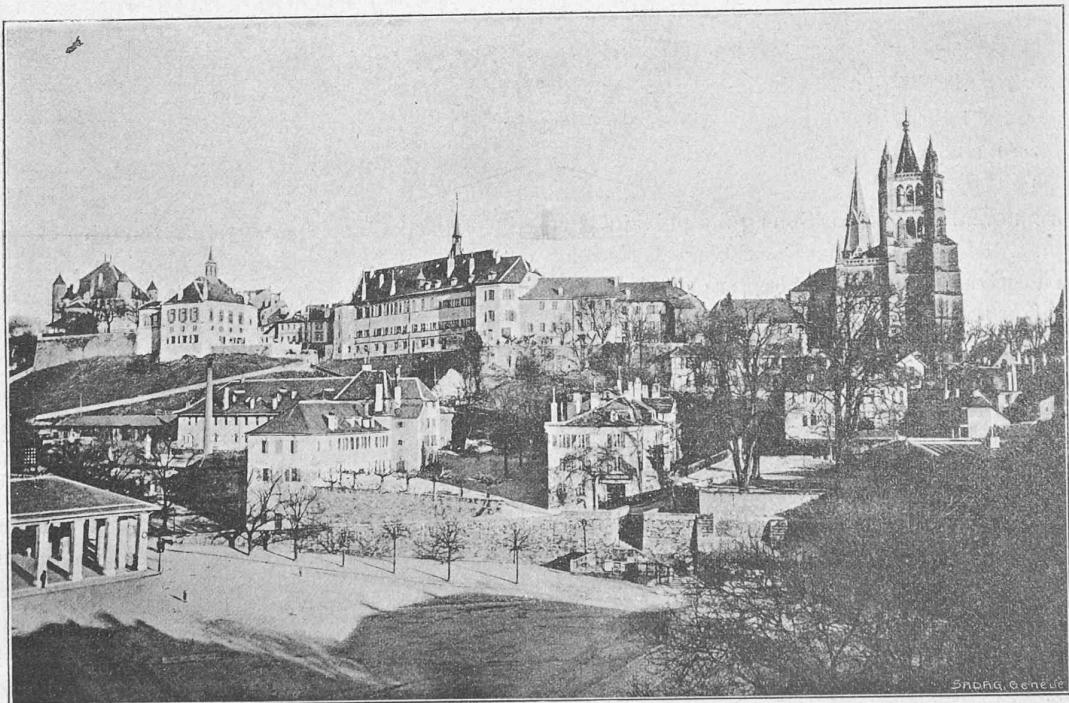


Fig. 1. — La Cité, vue de la place de la Riponne, à Lausanne, avant la construction du Palais de Rumine (1889).

Rumine » en commémoration du généreux donateur qui en a permis la réalisation, nous n'avons pas cru devoir refuser notre concours à cet intéressant travail, bien qu'il nous eût semblé plus naturel de voir confier ce soin à une plume mieux autorisée et peut-être plus indépendante de jugement que celle de l'un des collaborateurs à l'œuvre de l'architecte de génie qui en a conçu le plan¹.

¹ L'Etat de Vaud et les Autorités communales de Lausanne ayant bien voulu accepter notre concours pour la préparation de la plaquette qu'ils se proposent de publier, nous avons le privilège de pouvoir, avec leur autorisation, présenter dès aujourd'hui à nos lecteurs l'étude de M. l'architecte Ch. Melley; les illustrations qu'elle contient, rassemblées par nos soins, sont la propriété des Autorités communales qui se réservent tous droits de reproduction. — (*La Rédaction*).

tueux hommage à la mémoire d'un artiste sincère et profondément convaincu de la haute mission de l'art.

Le problème devant lequel se sont trouvés les architectes participant au concours de l'Edifice de Rumine en 1890 n'avait rien de banal et était bien fait pour solliciter les efforts des chercheurs consciencieux et suffisamment épris de leur art pour préférer aux succès faciles l'attrait, combien plus noble, des difficultés vaincues.

A côté des exigences multiples d'un programme assez touffu et composé d'éléments disparates, ils avaient à mettre en valeur un emplacement bizarre (fig. 1.), formé d'un enchevêtrement de terrasses irrégulières, de bas-fonds et de

rampes inclinées, épaulant la base du grand glacis de la colline de la Cité ! Celle-ci devait être coupée à flanc de coteau par une voie d'accès rectiligne et sensiblement horizontale, laissant la plus grande surface disponible au Sud, du côté de la place de la Riponne, alors que la partie Nord, plus allongée et sensiblement plus étroite, se terminait en courbe convexe le long du Chemin Neuf.

Ce vaste emplacement ne mesurait pas moins de 160 mètres en longueur sur une moyenne de 56 mètres en largeur, avec une dénivellation d'environ 14 mètres, entre la Riponne et le futur chemin à l'Est. Son orientation, avec front principal à l'Ouest, était assez défectueuse et l'emplacement ne devait son choix qu'à sa position centrale, facilement accessible au public sur l'une des rares places horizontales de la ville, et à sa proximité des installations déjà existantes de l'ancienne Académie.

A côté des constructions proprement dites il fallait également prévoir l'établissement d'un grand escalier monumental, reliant le portail Ouest de la Cathédrale à l'angle Sud-Est de la Riponne, ménager à tout prix les grands arbres de la terrasse de la Madeleine et s'arranger de façon à masquer le moins possible la silhouette si pittoresque des vieux édifices de la Cité, l'acropole de la ville.

Le programme laissait le choix entre une disposition symétrique ou un ensemble moins régulier de constructions groupées ou séparées.

C'est la première de ces dispositions qui a prévalu dans le choix du jury. Il était effectivement difficile de donner à l'ensemble des constructions le caractère de grandeur que comportait sa destination en divisant les bâtiments et en limitant la partie monumentale au front disponible sur la Riponne, parti qui a cependant trouvé d'habiles interprètes chez plus d'un concurrent. D'autre part, en utilisant le terrain dans toute sa longueur on transportait l'axe principal des constructions en dehors de la place actuelle, tranchant ainsi, en quelque sorte, la question d'un agrandissement futur de la place vers le Nord et celle de l'enlèvement, dans un avenir plus ou moins rapproché, de l'ancien marché aux grains « La Grenette », édifice d'ailleurs sans caractère monumental et sans grande utilité depuis l'abandon de la culture des céréales dans la région.

Etabli sur cette large base et traité avec une incomparable maîtrise, le projet d'André obtint la plus haute récompense du jury. Nous ne saurions mieux expliquer la genèse du projet de concours, dont est dérivé le Palais actuel, qu'en citant textuellement les termes de la note explicative accompagnant cette étude et dont voici quelques extraits :

« La masse principale de l'édifice de Rumine n'a pas été placée du côté Sud, comme semblait y inviter la forme du terrain abandonné aux concurrents et où cette masse aurait pu lutter, malheureusement peut-être, avec la Cathédrale.

» L'auteur du projet n'a pas cédé aux séductions d'un plan irrégulier que les dispositions du terrain paraissaient

conseiller pourtant, et cela parce qu'il a estimé que, tant au point de vue du parcours et des facilités de service et de surveillance que pour économiser les espaces inutiles, il serait bon que *le noeud de la circulation fut placé au centre de l'édifice*.

» Cette décision mettait l'Aula au centre de la façade et en *saiillie*; c'est une place d'honneur, mais il fallait trouver une disposition bien spéciale pour que cette masse, ainsi détachée, ne fit pas mauvais effet dans l'ensemble.

» C'est pourquoi l'auteur a rattaché ce pavillon central aux extrémités des ailes par une ligne de treilles sur piliers en pierre; il l'a flanqué aussi de deux grandes colonnes avec entrées sur deux terrasses qui forment au bâtiment *une assiette horizontale* et dont le mur extérieur épouse la forme de la voie publique.

» Le niveau de la terrasse Nord se trouve au niveau du chemin, là où il vient toucher l'aile Nord de l'édifice; plus loin, l'édifice s'arrondit suivant ce que demande le raccord des deux chemins.

» Presque au niveau de ces terrasses se trouve un étage de sous-sol, puis un haut étage de soubassement; on arrive ensuite au rez-de-chaussée, étage principal, placé quelques marches au-dessus de la voie qui passe derrière l'édifice. Une communication a été établie de ce rez-de-chaussée à celui de l'Académie, dans l'axe de ces deux bâtiments ».

Parti d'une argumentation aussi logique et interprété avec la parfaite entente du dessin et du rendu que possédait André, son projet devait nécessairement faire grand effet. Aussi le verdict du jury, lui attribuant le premier rang mais un second prix, laissant entendre par là que des améliorations serrant davantage le programme étaient désirables, fût-il généralement ratifié par l'opinion publique, malgré les critiques inévitables dans les opérations de cette nature.

Ce qui frappait surtout dans la conception d'André c'était l'ampleur et l'harmonie de ses proportions, la logique de son plan, si sincèrement interprété en façade, la simplicité et la noblesse de ses grandes lignes, comme aussi la parfaite entente et la sobriété de sa décoration sculptée.

Nous croyons ne pas dépasser les bornes de la plus stricte impartialité en affirmant que sa façade principale (fig. 2, pl. 9 bis), que nous avons tenu à mettre sous les yeux du lecteur, peut être classée au nombre des plus belles pages d'architecture qu'ait produit l'art moderne, art que nous supplions le lecteur de ne pas confondre avec ce que l'on est convenu d'appeler de nos jours moderne style. L'art qui a inspiré et qu'a si bien su interpréter Gaspard André a puisé sa force et sa vie à des sources autrement élevées et immuables que celles qui alimentent de leurs intermitances ce produit cosmopolite, incohérent et divers, qui n'a d'autre charme que l'attrait passager de la nouveauté.

Si intéressante que fut l'étude du projet d'André elle n'en suscita pas moins d'inévitables critiques, soulignant des défauts que nous ne pouvons passer sous silence, et portant tout d'abord sur la question du style adopté.

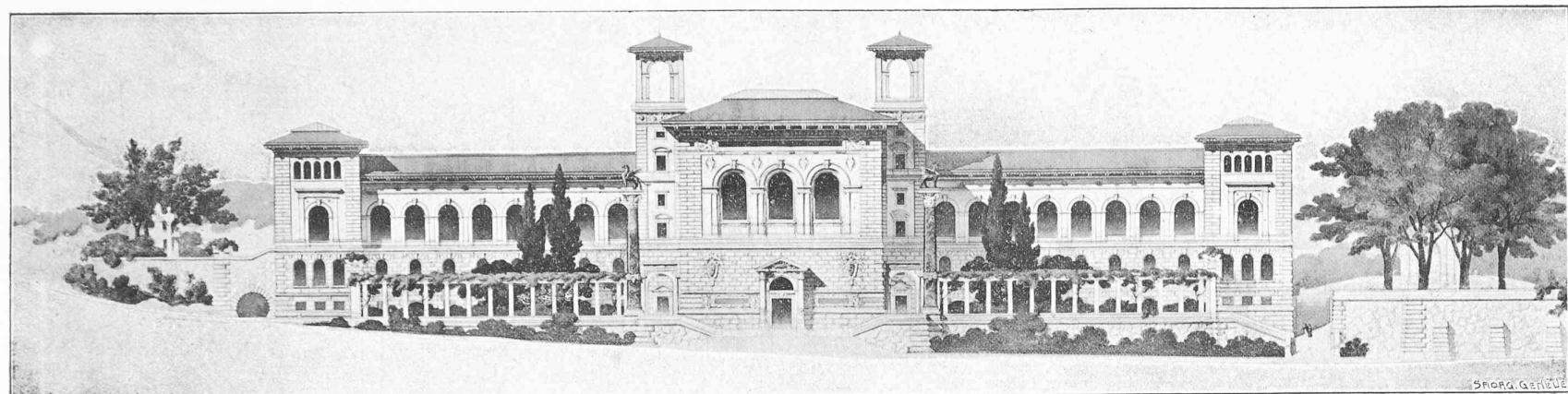


Fig. 3. — Projet définitif de G. André, architecte.

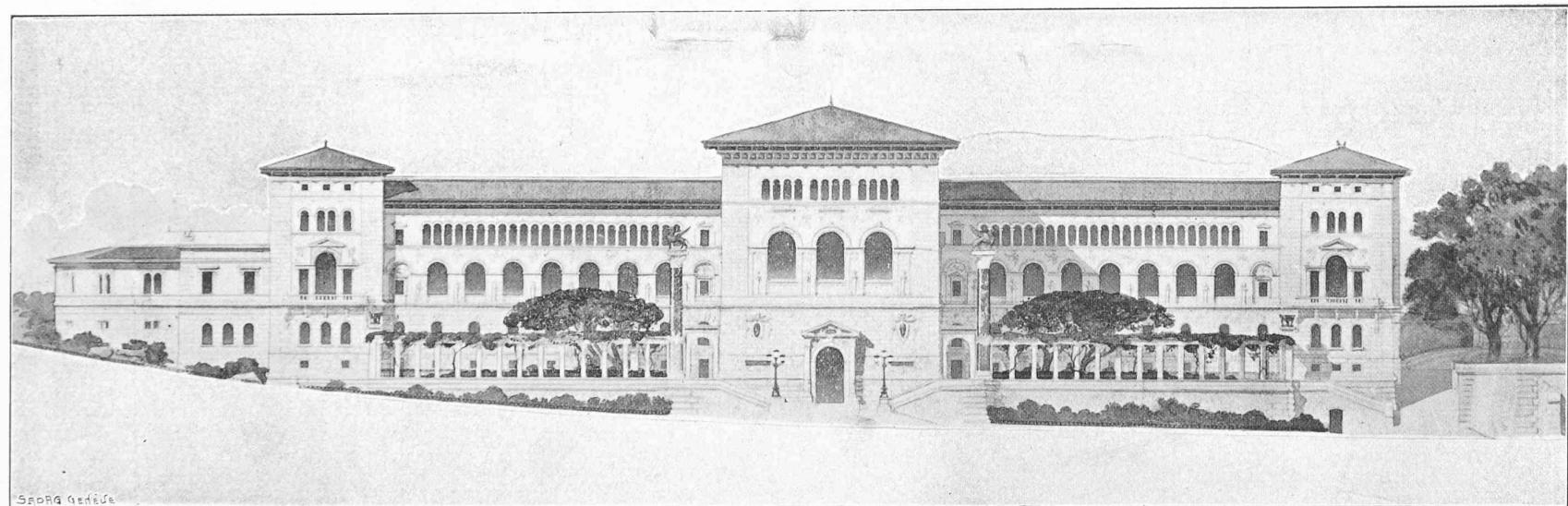
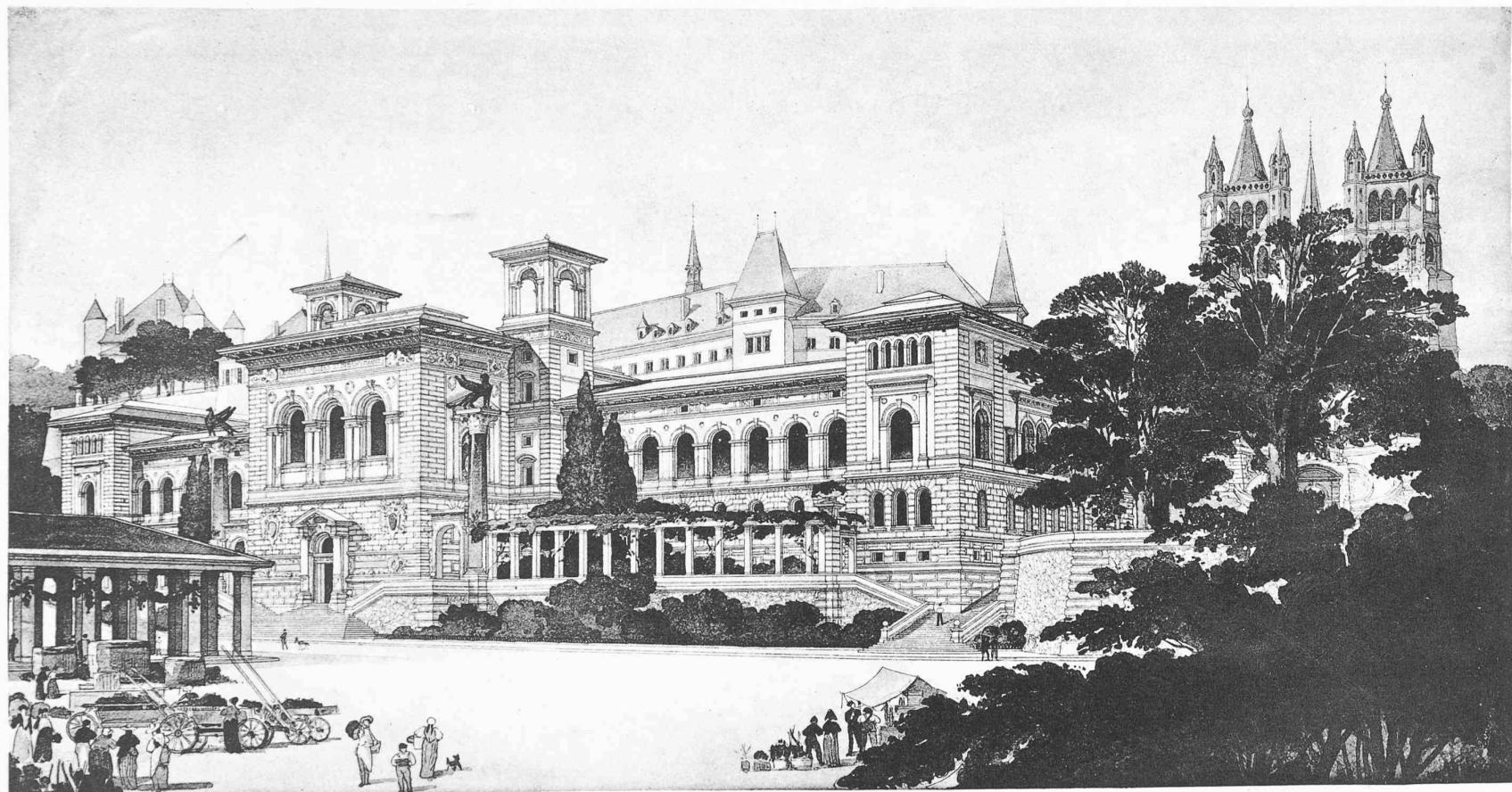


Fig. 2. — Projet de concours de G. André, architecte.

LE PALAIS DE RUMINE, A LAUSANNE. — FAÇADE PRINCIPALE

Seite / page

leer / vide /
blank



LE PALAIS DE RUMINE, A LAUSANNE.— PERSPECTIVE DU PROJET DEFINITIF

Par Gaspard André, architecte.

Seite / page

**leer / vide /
blank**

Toute œuvre architecturale quelconque doit s'inspirer du cadre qui l'entoure, et l'emploi du style de la renaissance toscane pour un édifice se profilant sur une colline couronnée de silhouettes gothiques, ou tout au moins moyen-âgeuses, était bien fait pour étonner un peu le public.

Dans l'une des trop rares occasions où nous avons eu le privilège d'apprécier le charme de parole et de pensée de l'éminent artiste, nous avons été surpris de l'entendre estimer comme appropriation de style particulièrement réussie, son étude de restauration de l'ancienne Académie bernoise, annexée au projet principal, œuvre dans laquelle il s'était uniquement inspiré de cette ancienne architecture locale, et reconnaître que s'il avait étudié son grand projet sur place il se serait rapproché davantage de cet exemple.

Il ajoutait, il est vrai, que l'art des Brunelleschi, des Michelozzi et Benedetto da Majano, avec ses magistrales assises, ses larges couronnements et sa grande liberté d'interprétation, avait toutes ses sympathies. Ce n'est que dans ce style, aux bossages puissants, qu'il avait trouvé la force et la fermeté nécessaires pour donner à son architecture une ampleur suffisante pour servir en quelque sorte de socle et de support à la colline.

L'absence de style dominant dans les constructions avoisinant la place de la Riponne et l'importance prépondérante des masses du nouvel édifice lui laissaient du reste toute liberté d'action, et les toitures plates du style florentin menaçaient d'ailleurs moins la vue des silhouettes chères aux Lausannois que tout autre mode de couverture à plus forte pente.

Une autre critique, mieux fondée peut-être, portait sur l'avancée considérable de l'avant-corps central, projetant une ombre prononcée et d'un fâcheux effet sur une façade déjà trop privée de soleil par le fait de son orientation. Ce défaut, très réel en effet, se trouve si bien corrigé, au point de vue esthétique tout du moins, par les courbes des terrasses et la gracieuse décoration ajourée qu'elles supportent (pl. 10) qu'on peut se demander si ce n'est pas là précisément que réside le charme et le cachet spécial de cette façade ; et ce motif décoratif la renaissance italienne seule pouvait le fournir.

Il nous reste à mentionner un dernier défaut capital, c'est le cas de le dire, du premier projet d'André. Les questions artistiques sont, hélas, à peu près toujours les ennemis implacables des questions budgétaires. Gaspard André en fit la cruelle expérience dans le cas particulier comme tant d'autres, si bien que, lorsqu'il s'est agi de passer aux plans d'exécution, la cruelle question financière est venue rognier les ailes de l'artiste en imposant de notables réductions du cube à construire.

L'élaboration du projet définitif a permis à l'auteur de corriger, en très grande mesure, les points faibles de sa première étude, mais il s'est bien gardé d'apporter des modifications fondamentales à sa distribution générale, se bornant à supprimer quelques locaux peu utiles et d'un

aspect plutôt désagréable, placés primitivement en annexe, au Nord. Une modification importante dans la disposition de son escalier principal, dont les rampes supérieures vinrent s'épanouir dans l'atrium, lui permit de supprimer deux escaliers de service et de diminuer ainsi d'autant la saillie de son grand avant-corps.

A part cela, la recherche d'économie a porté essentiellement sur des diminutions de hauteur, en utilisant mieux les vides de toiture pour l'installation des locaux secondaires, diminutions qui entraînaient nécessairement une réduction proportionnée des masses du plan, dans les limites compatibles avec les exigences du programme. C'est ainsi que les avant-corps latéraux ont pu prendre des proportions plus élancées si non mieux à l'échelle.

A l'extérieur (fig. 3, pl. 9bis), les frises en arcades ajourées du couronnement des bas-côtés ont fait place à une frise pleine, plus basse et bien moins élégante à notre avis. Ce motif si florentin n'a été conservé qu'aux avant-corps latéraux.

La toiture des arrière-corps, à l'Ouest, a été fortement abaissée, de façon à mouvementer la silhouette et à dégager le plus possible la vue de la Cité. Cette toiture a été établie avec pans inégaux pour faciliter l'éclairage des locaux sur cours. Comme les escaliers latéraux, adossés au corps central, devaient nécessairement être maintenus jusqu'au niveau des locaux situés au-dessus de l'Aula, l'auteur a été amené à les motiver en façades sous forme de campaniles symétriques, dépassant les toitures et terminés à leur partie supérieure en belvédères ajourés sous toits en pavillons, bien dans le caractère italien de l'édifice.

Enfin, par mesure d'économie et pour faciliter l'aménagement des locaux des musées du premier étage, les fenêtres latérales sur façades secondaires ont été remplacées par des murailles pleines, non sans caractère, l'éclairage par lanternes étant plus que suffisant.

Ces différentes modifications, très motivées en plans, n'ont pas eu toutes une influence aussi salutaire sur les façades. La suppression des frises ajourées et l'abaissement des arrière-corps ont eu pour conséquence une disproportion entre le socle, comportant deux étages, et la partie portée au-dessus. Le cordon qui les sépare coupe la façade en deux masses trop égales, se neutralisant trop l'une l'autre, défaut qui est fort habilement masqué par les verdures des terrasses et la décoration extérieure des treilles et portiques, dont le rôle artistique a pris dès lors une importance capitale.

Lorsqu'il s'est agi d'obtenir les crédits nécessaires à l'établissement de ces derniers travaux, dont le coût élevé n'était équilibré par aucune compensation utilitaire, une assez forte opposition s'est manifestée dans le public et même au sein du Conseil communal contre cette dépense de luxe. D'aucuns voulaient simplement la supprimer, d'autres préféraient la reporter à des périodes lointaines plus fortunées, ce qui revenait du reste parfaitement au même. Grâce à la ferme attitude du Conseil d'Etat et au vote éclairé du Conseil communal de Lausanne cette mutilation désastreuse du projet André a pu être évitée. Ce dernier avait eu le pressentiment de la chose et voici ce qu'il écrivait à ce

sujet dans l'intéressant mémoire accompagnant le dépôt de son avant-projet du 11 août 1891.

« Dans de nouvelles études, l'économie devrait être cherchée pour toutes les dispositions de détail et par le choix et l'emploi des matériaux. Les économies, en effet, ne semblent plus pouvoir porter sur les dispositions d'ensemble du bâtiment.

» Elles ne peuvent porter non plus sur les dispositions décoratives de la terrasse courbe placée en avant du bâtiment, dispositions décoratives dont le sacrifice semble pourtant facile à première vue.

» L'auteur de l'avant-projet, malgré ses efforts, n'a en effet pu trouver ni un autre « parti » d'ensemble que celui de son plan de concours, ni, dans les études de ce plan, d'autres moyens pour rattacher aux flancs de l'édifice la saillie centrale de l'Aula que le moyen trouvé en premier lieu, alors qu'il étudiait son projet de concours.

» C'est ainsi qu'il a dû conserver les deux colonnes qui empêchent l'isolement de ce pavillon, pavillon détaché et qui se présente obliquement pour la Riponne, mais que l'auteur de l'avant-projet ne peut regretter d'avoir posé ainsi, car, mis au premier plan et plus près de cette place, il aurait pu, par sa masse rapprochée du spectateur, faire à la Cathédrale une concurrence fâcheuse.

» L'auteur du projet a dû aussi conserver la treille qui ceinture les terrasses du nouvel édifice, et établit à son avantage une ligne de niveau fortement accusée.

» Sans ces deux éléments, qui n'ont pas de rapport direct avec les besoins auxquels l'édifice doit satisfaire, il eût été, pour l'auteur du projet, impossible de donner quelque unité à l'ensemble de sa composition.

» Sans ces éléments, la façade eût été comme coupée en deux et la déclivité de la route lui eût enlevé son assiette. En supprimant ces accessoires purement décoratifs, l'ensemble de la composition se disloque complètement.

» Les dernières économies ne devraient donc pas porter sur ce point, mais comme l'indiquent les notes placées en marge des plans de l'avant-projet, on peut, au début, ne pas installer la paléontologie au I^{er} étage, laisser à l'état brut la salle que la botanique occupera provisoirement et le dépôt des

Fig. 11. — Grand auditoire (aile Nord).

(Photographie prise avec l'appareil métrique Bertillon, par M. le D^r R.-A. Reiss, chef du laboratoire de photographie de l'Université).

livres, inutile d'abord, puisque ceux actuels peuvent tenir dans la salle principale de la Bibliothèque, ajourner les décorations peintes, etc.

» Il vaut mieux ne pas terminer tout et prévoir tout, pour que l'avenir trouve un édifice qui, après avoir satisfait aux besoins actuels, réponde à son importance future et à sa destination ».

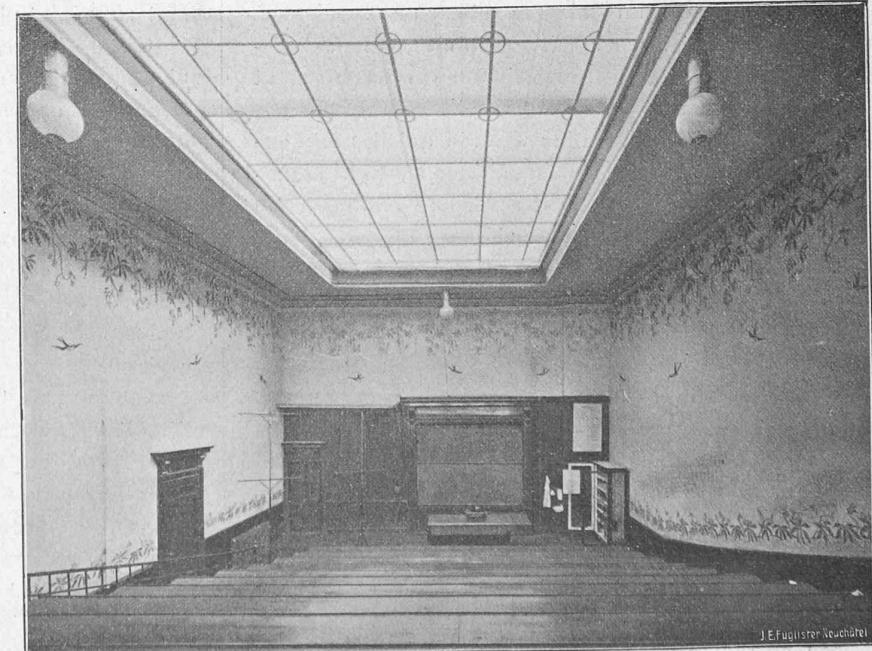
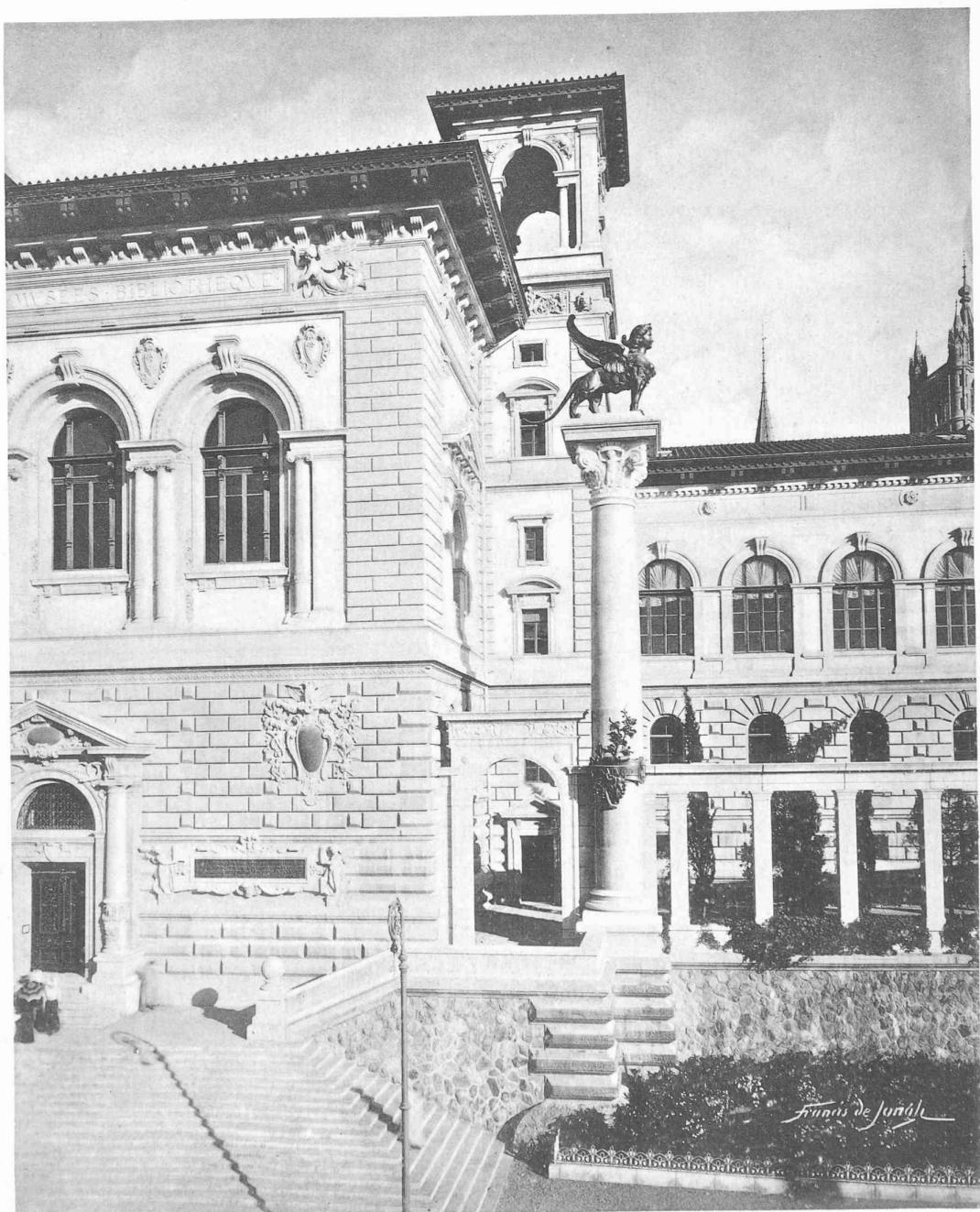


Fig. 12. — Auditoire de zoologie (aile Sud).

(Photographie prise avec l'appareil métrique Bertillon, par M. le D^r R.-A. Reiss, chef du laboratoire de photographie de l'Université).



LE PALAIS DE RUMINE, A LAUSANNE. — FAÇADE PRINCIPALE

(Détail du corps central et de l'aile sud).

Seite / page

leer / vide /
blank

Les utiles conseils de Gaspard André ont été scrupuleusement suivis ; mais les quinze années qui nous séparent du dépôt du mémoire ont hélas suffi pour réduire à de bien modestes proportions les prévisions d'avenir et d'importance future. Plus d'un service se trouve déjà à l'étroit, notamment celui de la Bibliothèque, malgré plusieurs empiètements sur les services voisins, et ce n'est ni la première, ni la dernière fois que les mesures d'économie se seront faites au détriment de l'évolution du progrès.

Telles sont, dans les grandes lignes, les dispositions générales du projet qui vient d'être exécuté (pl. 12). Certes nous en admirons comme tout le monde la superbe ordonnance et les beautés incontestables, mais sans pouvoir nous empêcher de regretter l'élégante simplicité, l'unité harmo-

La différence de niveau entre la nouvelle terrasse et le chemin à l'Est n'en restait pas moins de 8 m. et ce n'est qu'à partir de ce dernier niveau que l'auteur pouvait disposer de toute la surface de son plan pour l'éclairage des locaux importants.

Toute la disposition du plan de l'édifice est basée sur les facilités de circulation du public dans les salles du musée de l'étage principal (fig. 6)¹, circulation établie au moyen d'une succession de galeries, relativement étroites, supportant les toitures et affectant la forme d'un rectangle très allongé, dont le grand axe est orienté du Nord au Sud. Ces galeries entourent un noyau central (fig. 8) comprenant trois parties principales ; au centre, un vaste vestibule carré entouré de portiques, l'atrium. Ce corps de bâtiment dé-

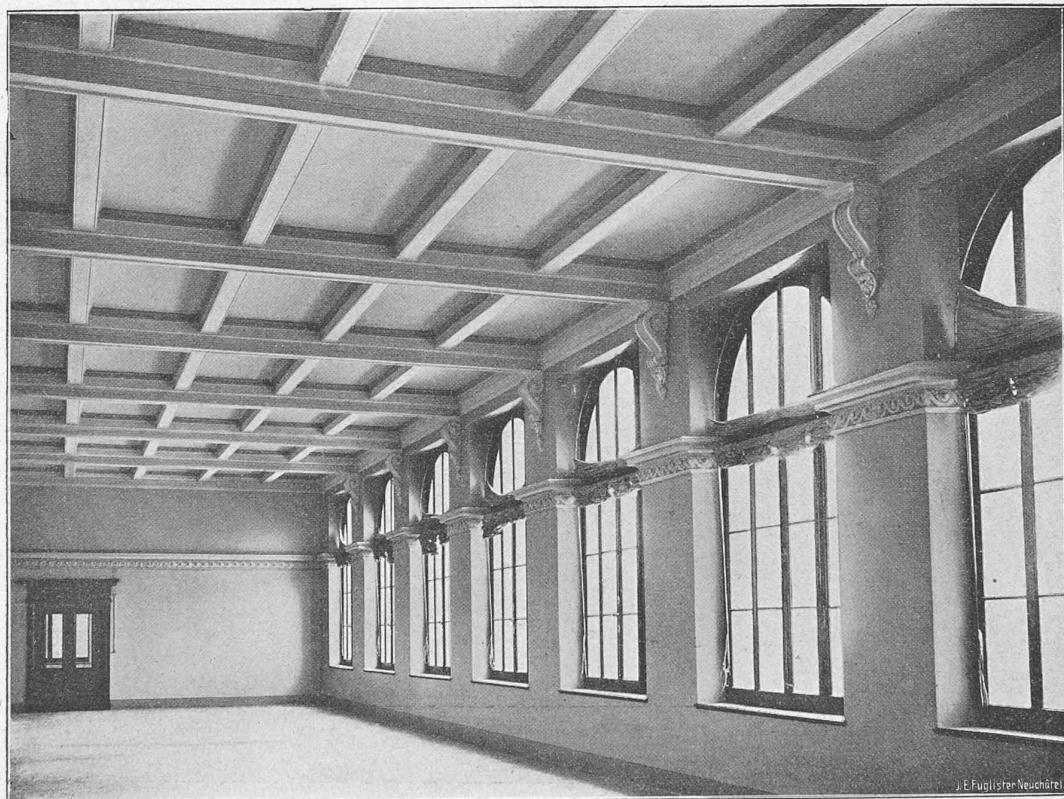


Fig. 43. — Musée industriel (aile Sud).

nieuse et la noblesse du style qui faisaient le caractère et le charme de la première étude et que nous ne retrouvons pas au même degré dans le projet définitif.

Si nous passons maintenant à l'étude plus détaillée des dispositions intérieures nous constatons que la forte déclivité du terrain a singulièrement compliqué la tâche de l'architecte dans la recherche de sa distribution.

Pour éviter d'avoir trop d'étages enterrés et partiellement privés d'éclairage direct il a créé une terrasse de base à peu près à mi-hauteur du terrain, au point de tangence de la face Nord avec la rampe du Chemin Neuf. Le corps central et l'angle Sud-Ouest de l'aile au Midi descendant seuls plus bas et prennent leur naissance dans les emmarchements des voies d'accès.

passe en hauteur les toitures des galeries et se prolonge en saillie à l'Ouest pour former l'avant-corps central de l'Aula. Les parties latérales opposées du noyau central (fig. 10) sont couvertes en terrasses formant cour au niveau du plancher du dernier étage et abritant deux salles en puits, éclairées par le haut, dont l'une au Nord est affectée au musée de peinture et l'autre au Sud à la Bibliothèque. Le niveau général des planchers de ces deux salles, sauf en ce qui concerne le médailler, est donné par les paliers du grand escalier disposé dans l'atrium, sur lesquels elles prennent leur accès.

Outre l'Aula, le corps central Ouest (pl. 12 ter) renferme l'entrée principale et le grand escalier d'honneur montant

¹ Pour les figures 4 à 10, voir planche 12 bis.

en droite ligne à l'atrium. Il est flanqué des deux escaliers secondaires des campaniles avec entrées spéciales. Enfin un escalier à rampes symétriques opposées occupe le fond de l'atrium et permet l'accès direct depuis la route longeant le bâtiment à l'Est.

L'étage inférieur, le *sous-sol* (fig. 4), limité pour des raisons d'éclairage aux galeries de la face Ouest et à quelques locaux secondaires obscurs, comprend des cabinets de conservateurs des musées, des logements de concierges dans l'avant-corps, de chaque côté de l'entrée principale, et les locaux réservés au chauffage central sous l'atrium. Ces locaux sont groupés entre deux grands auditoires symétriquement placés (fig. 11), pourvus de gradins paraboliques,

de loup, se trouvent un petit auditoire de géologie, des locaux pour collections et dépôts, l'aquarium, le terrarium et le dépôt de la Bibliothèque avec local pour le relieur.

L'aile Sud, subdivisée en deux étages de plus faibles hauteurs, communiquant directement avec la grande salle du noyau central, contient des dépôts de livres et les bureaux du service de la Bibliothèque. L'emplacement de la grande salle est occupé à cet étage par un couloir fermé sous galeries entourant le médailler. Le reste de la partie centrale renferme divers dépôts pour le service de la Bibliothèque et des musées. Sauf le médailler, qui est incorporé à la grande salle de la Bibliothèque, ces locaux sont éclairés par des trémies à dalles de verre.



Reproduction interdite.

Fig. 14. — Musée de sculpture (aile Nord).

occupant toute la largeur disponible et comprenant la hauteur des deux étages inférieurs. Deux entrées de service, ménagées sur les terrasses, près des avant-corps des ailes, donnent accès aux locaux situés sous celles-ci, lesquels sont occupés au Nord par le laboratoire de géologie et au Sud par l'empailleur.

L'étage au-dessus, ou *soubassement* (fig. 5), comprend dans la partie Ouest, située entre les grands auditoires déjà cités et l'avant-corps central, les services académiques au Nord, avec salle du Sénat, et le service des sociétés savantes au Sud, avec une salle de conférences.

La galerie Nord est occupée par des laboratoires de physique et chimie avec cabinets de professeurs. A l'Est, dans une galerie en contrebas de la route, éclairée sur saut

L'étage principal ou *rez-de-chaussée* (fig. 6) contient au centre l'atrium, occupé par l'escalier d'honneur, dont les rampes et paliers donnent accès aux couloirs longitudinaux, à l'Aula située dans l'avant-corps, ainsi qu'au Musée des Beaux-Arts et à la Bibliothèque.

La galerie Sud renferme, d'un côté, le Musée industriel (fig. 13), institution fondée également par la famille de Rumine et appartenant à la ville de Lausanne, de l'autre côté, la salle des aquarelles et gravures, subdivisée en quatre chapelles par des épines.

La galerie Nord, un peu en contrebas, contient le musée de sculpture (fig. 14), largement ouvert par sept arcades en pleins-cintres sur une exèdre à ciel ouvert, destinée à devenir le musée lapidaire.



LE PALAIS DE RUMINE, A LAUSANNE. — FAÇADE PRINCIPALE

Seite / page

**leer / vide /
blank**

Tout le front Est est occupé par les galeries de géologie et de paléontologie avec leurs services. Enfin la galerie Sud, décorée de portiques, comme celle du Nord, renferme les collections archéologiques.

Les salles en puits, formant avec l'atrium le noyau central de cet ensemble, sont disposées à un niveau un peu inférieur (pl. 12 ter), déterminé par les entrées sur paliers et comprennent au Nord les trois salles du musée de peinture en enfilade (fig. 10), au Sud la salle de lecture avec ses annexes et la grande salle de la Bibliothèque (fig. 8). Un escalier spécial indépendant permet d'arriver à ces derniers locaux depuis l'escalier du campanile Sud, sans passer par l'atrium.

préparateurs, le tout indépendant des musées, avec éclairage sur cours. Les galeries de l'atrium sont également occupées par les collections scientifiques.

Dans les angles des deux cours fermées sont disposés quatre puits destinés à l'enlèvement des neiges et correspondant à tout un système de couloirs souterrains aboutissant au Chemin Neuf et à la place de la Riponne.

Enfin, dans un dernier étage du corps central, éclairé par lanterne, au-dessus de l'Aula, se trouvent l'herbier et le service des collections botaniques, desservis par les escaliers latéraux. Ces derniers sont prolongés par des escaliers à vis jusqu'au niveau des deux belvédères des campaniles d'où l'on jouit d'une vue charmante sur la ville, la cathé-



Fig. 15. — Grande galerie du 1^{er} étage (musée zoologique).

Le 1^{er} étage (fig. 7), auquel on accède par l'escalier à doubles rampes opposées du fond de l'atrium et par les deux campaniles, contient comme local principal une grande galerie (fig. 15) qui ne mesure par moins de 108 m. en longueur sur 9^m,50 de large, éclairée par lanterne continue et ouverte également sur les galeries ajourées de l'atrium. Ce superbe local renferme les collections zoologiques et scientifiques. À ses extrémités deux entrées, surélevées de quelques marches, aboutissent aux collections d'enseignement avec auditaires spéciaux adjacents (fig. 12). Ces installations sont réservées, au Sud, à l'enseignement zoologique, au Nord, à la botanique.

Les locaux à l'Ouest, adjacents aux tribunes de l'Aula et partiellement engagés dans les toitures, renferment les laboratoires de sciences et des cabinets de professeurs et de

drale et les environs.

Malgré cette grande diversité de services tous ces locaux sont très facilement accessibles, grâce à la logique parfaite qui a présidé à la distribution des plans. La circulation du public dans les salles de musées se fait avec la plus grande facilité et le minimum d'efforts possible, ce qui n'est pas insignifiant dans un édifice de cette importance.

La décoration architecturale intérieure de ces différents locaux est presque toujours très simple et réside plutôt dans l'heureuse proportion des pièces et des baies que dans l'emploi de motifs décoratifs proprement dits. Partout où la chose s'y prêtait on a laissé la pierre blanche apparente, ce qui donne un aspect clair et lumineux à l'ensemble. Là encore des motifs d'économie ont fait renvoyer à plus tard la décoration peinte dont l'emploi semble cependant néces-

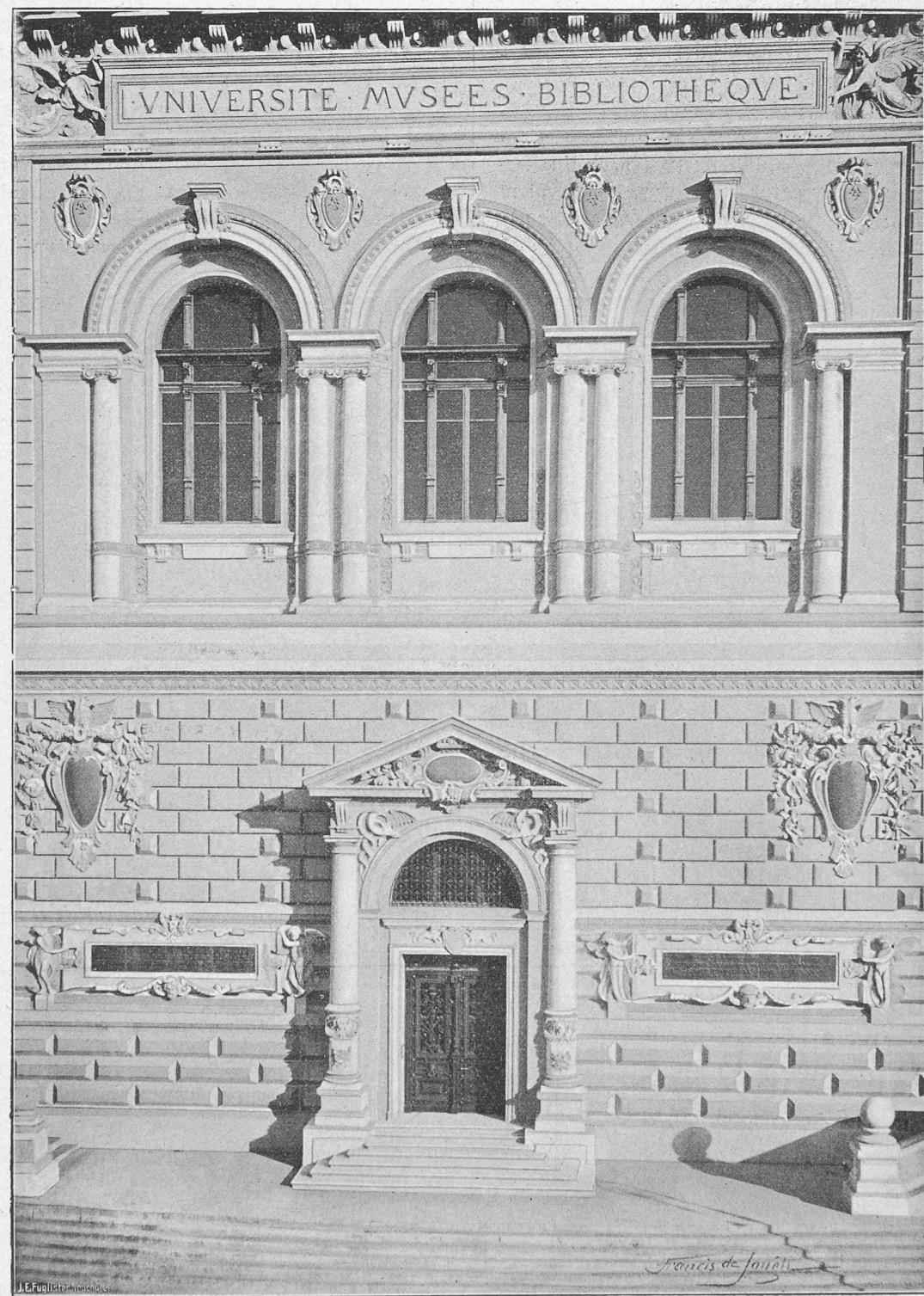


FIG. 16. — DÉTAIL DE L'ENTRÉE (CORPS CENTRAL)

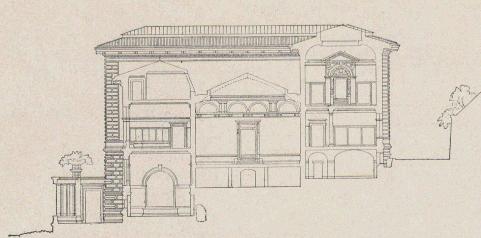


Fig. 10. — Coupe transversale (aile Nord). — Echelle : 1 : 600.

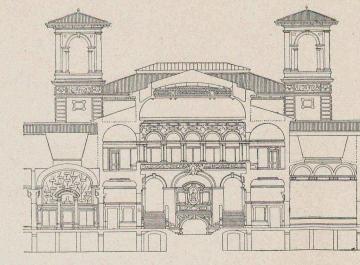
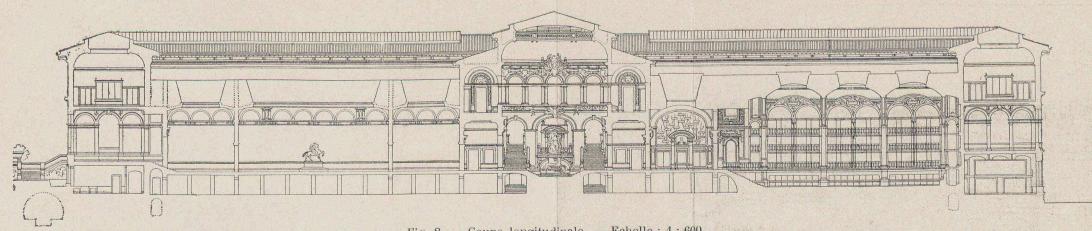
Fig. 9. — Coupe sur l'atrium. Face d'entrée.
Echelle : 1 : 600.

Fig. 8. — Coupe longitudinale. — Echelle : 1 : 600.

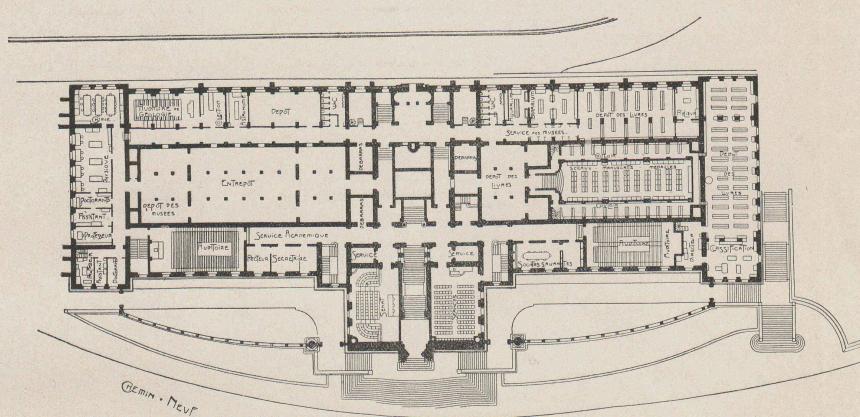


Fig. 5. — Plan du soubassement.

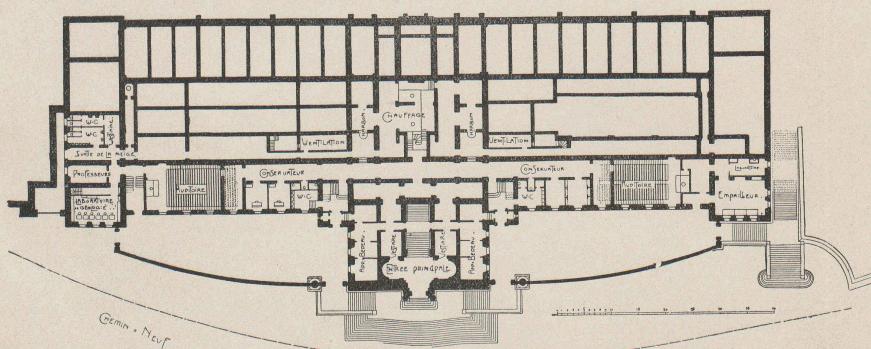


Fig. 4. — Plan du sous-sol.

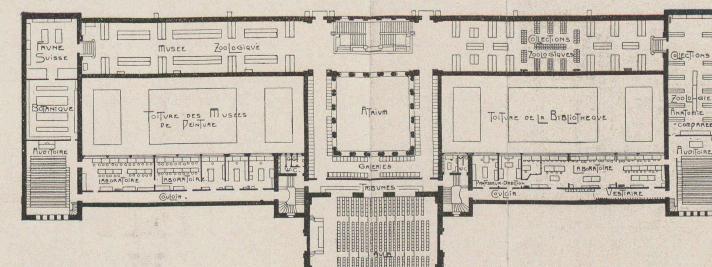
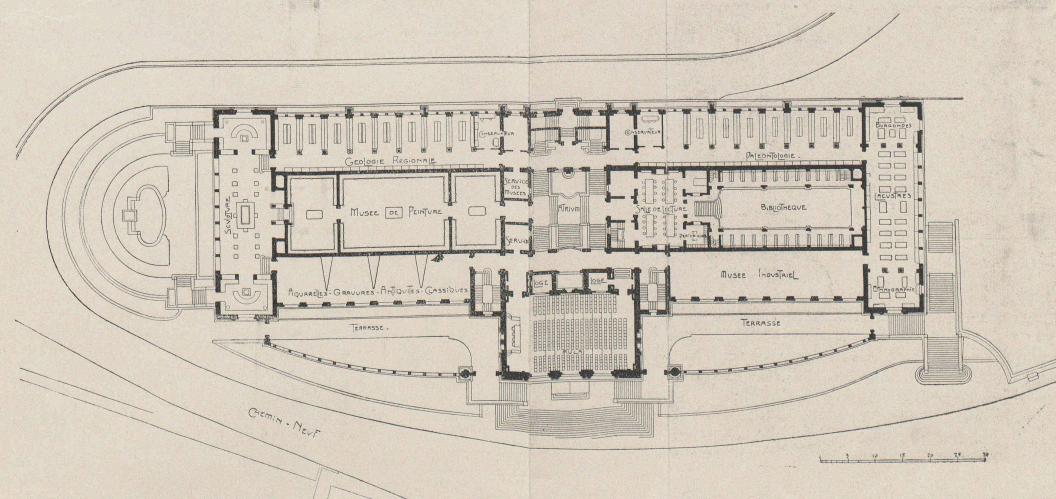
Fig. 7. — Plan du 1^{er} étage.

Fig. 6. — Plan du rez-de-chaussée (étage principal).

LE PALAIS DE RUMINE, A LAUSANNE. — PLANS ET COUPES Architecte : Gaspard André.

Seite / page

leer / vide /
blank

saire pour réchauffer certaines surfaces par trop nues, d'un aspect un peu froid et monotone.

Quelques dispositifs de décoration d'un parti original méritent cependant une mention spéciale et mettent en évidence la préoccupation constante qu'a eue l'architecte d'éveiller l'intérêt du visiteur par d'habiles transitions, dont on subit le charme intime presque inconsciemment. Gaspard André était passé maître comme metteur en scène, et l'on peut dire qu'il n'est pas un détail de son œuvre, si petit

Nous ne saurions citer de meilleur exemple à l'appui de notre dire que celui du dispositif d'entrée de la porte principale à l'atrium (fig. 12 *ter*).

On a critiqué, et cela non sans raison apparente, l'étroitesse de cette entrée principale, étant donnée surtout l'ampleur avec laquelle l'auteur avait traité l'escalier extérieur qui la précède, ampleur qui est cependant suffisamment motivée par le fait que cet emmarchement sert également d'accès aux deux portiques latéraux des terrasses et aux

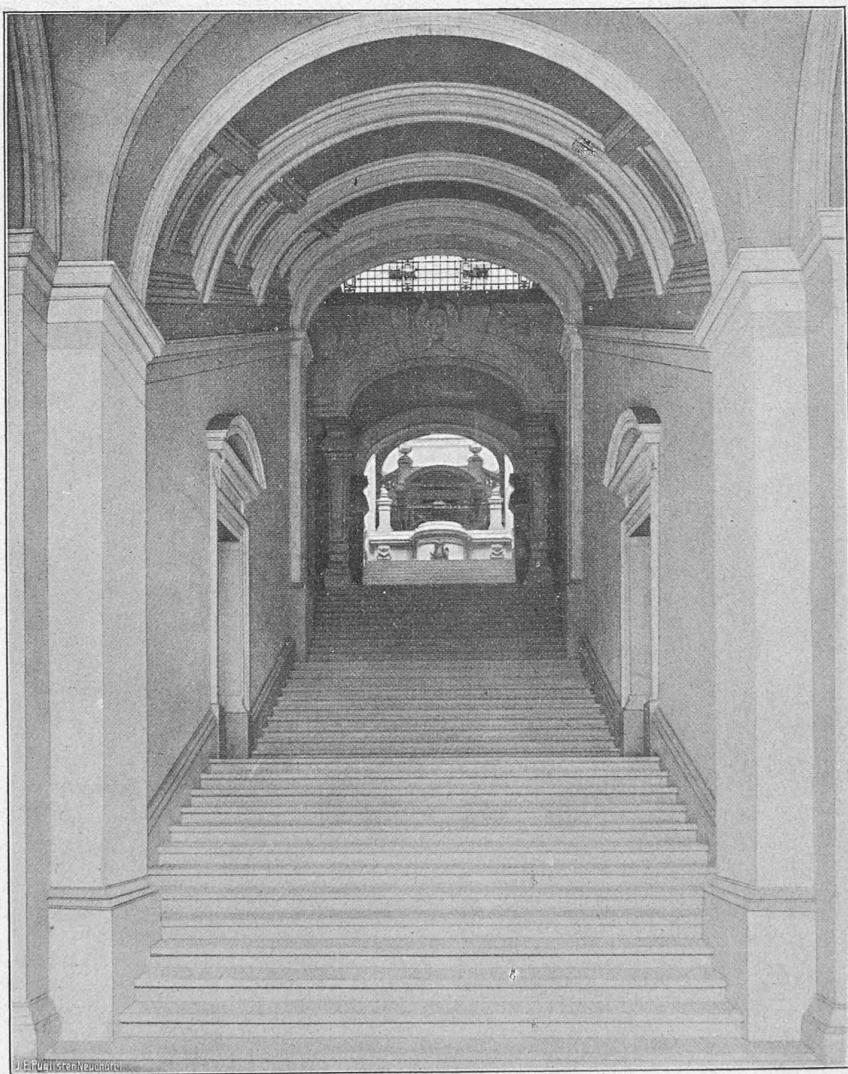


Fig. 17. — Escalier d'honneur (corps central).

soit-il, qui n'ait eu son rôle marqué, sa part d'harmonie dans l'impression qu'il cherchait à éveiller. Très pénétré des nécessités de la loi des contrastes, tous ses motifs décoratifs sont très habilement amenés par des lignes simples et souples, toujours dans le caractère voulu. Il a horreur de la surcharge décorative et du somptueux, et son art, malgré la différence des formes dictée par le style adopté, procède ainsi bien plus de l'art grec antique que de la renaissance italienne proprement dite.

entrées des campaniles. Quant à la porte centrale elle-même (fig. 16), c'est à dessein que Gaspard André l'a réduite au minimum de largeur compatible avec l'importance de l'édifice, ainsi que nous allons le voir, et d'ailleurs n'était-il pas ainsi pleinement d'accord avec le style des palais Strozzi et Riccardi, style dans lequel le contraste des vastes murailles nues avec la petitesse des baies entre pour une si large part dans le caractère robuste et quelque peu rébarbatif des façades extérieures.

Avec la nouvelle disposition adoptée pour son escalier d'honneur, André franchissait en droite ligne, et pour ainsi dire en tunnel, les deux étages inférieurs de l'avant-corps et il a voulu, après le passage dans un avant-vestibule plutôt restreint, accentuer, pour ainsi dire à chaque degré, l'impression de grandeur produite par son architecture. A cet effet, et c'est bien à l'art grec qu'il semble avoir emprunté cette idée, il a remplacé les murailles parallèles par des murs légèrement écartés au fur et à mesure que l'on monte, augmentant ainsi sa largeur d'embarquement dans des proportions à peine sensibles à l'œil. La voûte en berceau rampant, qui surmonte ce passage, suit également la même loi et passe insensiblement du plein-cintre du bas à l'arc semi-elliptique dans le haut. On passe ainsi, par une progression très douce et cependant sensible,

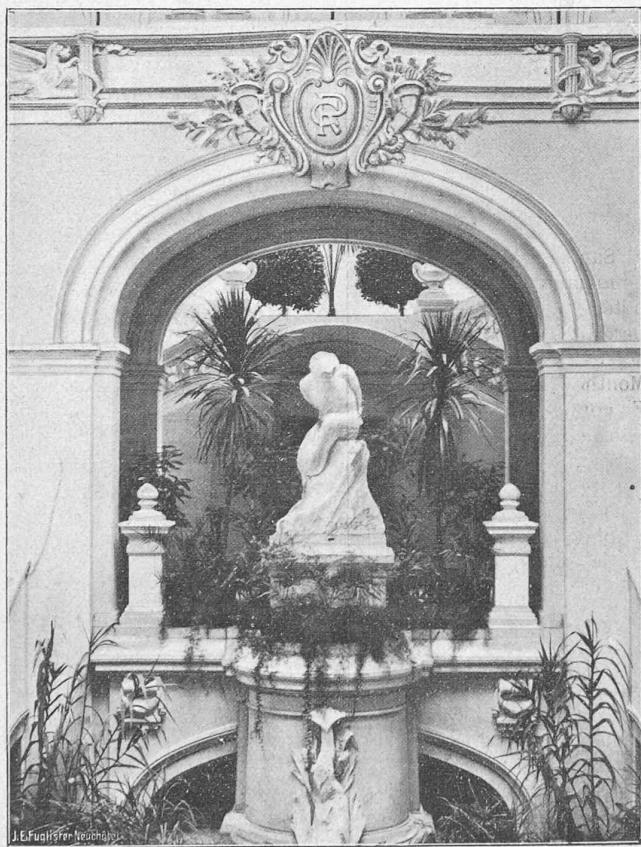


Fig. 18. — Motif central de l'Atrium.
lors de l'Exposition fédérale des Beaux-Arts de 1904.

de l'impression froide et quelque peu resserrée de l'entrée à l'épanouissement de lumière et de richesse architecturale de l'atrium, et cet effet est saisissant (fig. 17).

Afin de faciliter l'éclairage du couloir d'entrée et de ménager des jeux de lumière intéressants, le passage du premier couloir transversal du rez-de-chaussée a été traité en passerelle, de même que la galerie du fond de l'atrium au 1^{er} étage, cette dernière, portée sur double portique à arcades inégales du plus bel effet, laissant voir en perspective les fines découpures des balustrades ouvragées de l'escalier du fond. L'arcade centrale en anse de panier de ce portique (fig. 18), formant motif principal, est destinée à

servir d'encadrement à une statue, hélas encore absente, dont le socle, traité en fontaine, émerge d'une pièce d'eau encastrée en face de l'entrée dans les rampes latérales.

Tout cet ensemble, avec ses différents plans décoratifs si habilement mis en perspective, est d'une parfaite harmonie de lignes. La lumière y joue abondamment et contribue puissamment à lui donner un aspect de grandeur et de majesté incomparable.

L'architecture en elle-même est très intéressante (pl. 13), mais son rôle s'atténue sous le charme et l'unité d'impression de l'ensemble, le langage des masses l'emporte sur le fini du détail.

Les faces latérales de l'atrium (fig. 12 ter) sont traitées très sobrement pour former contraste avec la souplesse des portiques adjacents. Ce sont de simples nus de murailles sur lesquels se détachent deux portes en plein-cintre décorées de pilastres et d'entablements à frontons en regard l'une de l'autre, servant d'entrée au musée des Beaux-Arts et à la Bibliothèque (fig. 19). Suivant le désir exprimé par André, ces portes ont été pourvues de grilles ouvragées doublées de glaces sans teint, laissant voir les perspectives mystérieuses des locaux adjacents.

Toute la partie supérieure de l'atrium, à partir du 1^{er} étage, est traitée en galerie de cloître, ajourée en arcades plein-cintre portées sur colonnettes géminées de marbre rose d'Echaillon, avec chapiteaux de bronze et écoinçons richement sculptés. Un plafond de verre, encadré d'une grande gorge unie, termine cet ensemble décoratif dans le haut.

L'effet produit par la frise ajourée des arcades du haut, avec ses colonnettes un peu menues d'échelle, manque peut-être de la fermeté voulue pour la masse restant à supporter, et le contraste entre le marbre rose et la pierre blanche du bas accentue peut-être aussi cette impression en coupant trop la liaison entre le haut et le bas. Il est possible, du reste, que la décoration peinte, qui se fera tôt ou tard dans la gorge, atténue sensiblement ce léger défaut d'harmonie, surtout si cette décoration est traitée dans la gamme douce et lumineuse qui convient à ce genre d'architecture.

(A suivre).

CH. MELLEY, architecte.

(NB. — La fig. 19, les planches 11, 12 ter et 13, mentionnées ci-dessus, qui n'ont pu être incorporées dans le présent numéro, se trouveront dans celui du 25 décembre).

Divers.

NÉCROLOGIE

† Prof. - Dr W. Ritter.

Le 22 octobre dernier, de nombreux collègues et amis ont accompagné le convoi funèbre du Professeur W. Ritter, qui fut l'un des professeurs les plus distingués de l'Ecole polytechnique fédérale, en même temps qu'un savant d'une autorité reconnue dans les questions de statique des constructions.